

Chronique économique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **50 (1979)**

Heft 2: **"Notre santé"**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sans pénétrer dans les détails auxquels se prêtèrent les invités, on se doit tout de même de souligner quelques aspects chocs de cet événement. La qualité des intervenants a conquis le public en général profane, sensibilisé par une démarche de vulgarisation. Tous les aspects de la médecine ne furent pas traités, mais un éventail suffisamment large a permis de cerner plusieurs vérités médicales. Avec Roger Dadoun, la santé épousait un contexte global, et c'est en proposant une modification de vie que s'est construit le projet du Dr Wilhelm Reich. Pour Jean Carpentier, praticien à Corbeil, il s'agissait surtout de changer les relations en créant une structure horizontale dans les rapports médicaux. Henri Laborit, par son expérience biologique démontra la fonction cérébrale et lia sa grammaire scientifique aux attitudes quotidiennes. Henri Pradal toucha le domaine psychique pour évaluer la promotion rapide d'un agent moteur de notre civilisation : l'angoisse et son marché. Pierre Gilliland sans abus quantifiable, prospectait en faveur d'une organisation médicale équilibrée à l'harmonie d'une région. La quinzaine fut axée aussi dans un cadre mondial avec l'OMS qui compa-

rait le développement des pays industriels en marge avec le tiers monde. Sur le plan local les responsables régionaux avaient été invités et cette manifestation intéressa particulièrement l'auditoire qui se passionna autour des institutions à son service. Par ce biais, on souleva des questions de spécialisation hospitalière pour légitimer la nécessité de posséder de tels instruments à idéal régional.

Ce programme était exigeant, et un public régulier et attentif (plus de 70 personnes par manifestation en moyenne) a suivi pendant 10 jours, les 6 conférences et 3 séminaires qui habillaient le caractère thématique de cette manifestation.

Ce fut une prise de conscience, démystifiant l'autel médical, où la santé ressemble peut-être à une multitude d'approches, chacun y trouvant son compte en vivant à son écoute, devenant ainsi affamé d'informations.

Le prestige des interlocuteurs de ces rencontres valut à cette quinzaine un certain intérêt dépassant largement les frontières du canton, et son apport va faire l'objet d'une brochure relatant la transcription complète des conférences.

Christine Leu - Pierre-Alain Fontaine

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

L'indice suisse des prix à la consommation à fin janvier 1979

L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a augmenté de 0,4 % en janvier 1979 pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 101,4 points, qui est de 1,1 % supérieur à celui de 100,3 points enregistré une année auparavant. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son

calcul ne soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés. La hausse de 0,4 % que l'indice général a subie en janvier 1979 par rapport au mois précédent est imputable à celle des indices des groupes « chauffage et éclairage » (+ 4 %), « alimentation » (+ 0,7 %), « santé et soins personnels » (+ 0,6 %) et « transports et communications » (+ 0,2 %). Quant aux cinq autres groupes de marchandises et de services,

ils n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois observé. Des prix plus élevés du mazout ont donné l'impulsion décisive à la nouvelle progression de l'indice du groupe « chauffage et éclairage ». En outre, l'usine électrique de Genève a donné connaissance de majorations de ses tarifs.

Ce sont principalement des hausses de prix, en grande partie saisonnières, accusées par les légumes, les fruits et les pommes de terre qui ont fait monter l'indice du groupe « alimentation » ; celles qu'ont connues le beurre de cuisine, les œufs du pays et la viande de veau ont aussi joué un rôle. Les répercussions des unes et des autres ont cependant été un peu atténuées par des prix réduits pour le café en grains, le chocolat et les œufs étrangers.

Le mouvement ascendant de l'indice du groupe « santé et soins personnels » s'explique essentiellement par le relèvement de différents tarifs hospitaliers et par celui des prix de prestations médicales dans quelques cantons.

L'avance marquée par l'indice du groupe « transports et communications » est avant tout la conséquence de la hausse des primes d'assurance responsabilité civile pour les voitures de tourisme ; en outre, l'introduction du comptage par impulsions périodiques pour les conversations locales auprès des abonnés restants et le relèvement de la taxe postale pour la distribution des journaux se sont aussi fait sentir. Au surplus, on a enregistré des augmentations des tarifs des garages pour les services d'entretien des voitures de tourisme ainsi qu'un nouveau renchérissement de l'essence. En revanche, on a constaté de nettes réductions de prix appliquées tant aux voitures de tourisme neuves qu'à celles d'occasion.

En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de janvier 1979, un indice de 170,9.

Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du travail

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en janvier 1979

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants :

| Groupes de biens et de services | Indice janvier 1979 | | Variation en % par rapport à | |
|--|---------------------|------------------|------------------------------|--------------|
| | Sept. 1966 = 100 | Sept. 1977 = 100 | décembre 1978 | janvier 1978 |
| Total | 170,9 ¹ | 101,4 | 0,4 | 1,1 |
| Alimentation | • | 104,1 | 0,7 | 3,0 |
| Boissons et tabacs | • | 102,3 | 0 ² | 2,0 |
| Habillement | • | 100,8 | 0 ² | 0,4 |
| Loyer du logement | • | 100,0 | 0 ² | 0,0 |
| Chauffage et éclairage | • | 102,6 | 4,0 | 7,6 |
| Aménagement et entretien de logement | • | 100,7 | 0 ² | 0,2 |
| Transports et communications | • | 100,8 | 0,2 | 0,2 |
| Santé et soins personnels | • | 103,1 | 0,6 | 2,2 |
| Instruction et loisirs | • | 99,2 | 0 ² | — 1,1 |

¹ Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

² N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

(OFIAMT)

La récapitulation suivante renseigne sur les variations les plus importantes à l'intérieur des groupes de biens et de services :

| Rubriques | Contribution à la variation de l'indice par rapport à décembre 1978 | Variation en % par rapport à | |
|--|--|---------------------------------|-----------------|
| | | décembre 1978 | janvier 1978 |
| Mazout extraléger | 0,133 | 5,3 | 10,9 |
| Légumes | 0,096 | 6,2 | 24,7 |
| Assurance responsabilité civile pour voitures de tourisme | 0,048 | 3,3 | 3,3 |
| Fruits | 0,043 | 3,6 | 6,4 |
| Tarifs hospitaliers | 0,029 | 2,7 | 11,8 |
| Courant électrique | 0,025 | 2,0 | 2,1 |
| Tarifs postaux et téléphoniques | 0,022 | 1,1 | — 0,2 |
| Services d'entretien des voitures de tourisme | 0,022 | 1,0 | 2,1 |
| Essence | 0,018 | 0,7 | 4,4 |
| Prestations médicales | 0,017 | 0,8 | 2,0 |
| Pommes de terre | 0,008 | 4,3 | — 1,3 |
| Beurre de cuisine | 0,004 | 1,3 | 0,3 |
| Oeufs du pays | 0,003 | 1,6 | — 2,1 |
| Viande de veau | 0,003 | 1,1 | 1,4 |
| Fromage | 0,002 | 0,2 | 1,4 |
| Charcuterie et saucisses | 0,002 | 0,1 | 1,6 |
| Autres articles de boulangerie | 0,002 | 0,2 | 1,1 |
| Volaille | 0,001 | 0,4 | 0,0 |
| Poissons frais | 0,001 | 1,7 | 3,1 |
| Pneus | — 0,001 | — 0,8 | — 6,2 |
| Viande de bœuf | — 0,002 | — 0,2 | 2,0 |
| Yogourt | — 0,002 | — 0,5 | 0,7 |
| Oeufs étrangers | — 0,003 | — 2,1 | — 15,8 |
| Chocolat | — 0,005 | — 1,2 | 0,2 |
| Café en grains | — 0,008 | — 5,3 | — 25,1 |
| Voitures de tourisme neuves | — 0,018 | — 0,6 | — 7,1 |
| Voitures de tourisme d'occasion | — 0,056 | — 5,2 | 4,2 |

| | |
|--|--|
| <p>ORGANES DE L'ADIJ Direction Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier ☎ 039 41 31 08 Secrétaire : Michel Friche, 2800 Delémont, ☎ 032 93 41 51 Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ☎ 032 93 12 45 Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 17 77 Marcel Houlmann, 2515 Prêles ☎ 038 51 31 21 François Lachat, 2900 Porrentruy ☎ 066 22 67 57</p> | <p>Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts de nos régions » Rue du Château 2, case postale 344 2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51 Rédacteurs responsables : Frédéric Savoye, Saint-Imier Michel Friche, Delémont Abonnement annuel : Fr. 25.— Prix du numéro : Fr. 2.50 Caisse : CCP 25 - 2086</p> |
|--|--|